

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 15 mai 2017 de 20h30 à 22h40

Etaient présents : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, MOLINIER Denis, SALLET Claude, GUICHON Julie, DEFORGE Marc, WOLTER Sylvain et THILL Sébastien

Absents excusés : DESIRANT Françoise ayant donné procuration à DETHUNE Catherine
CHEVRIER Catherine ayant donné procuration à STEPHAN Murielle
MATHIOTTE Arnaud ayant donné procuration à DEFORGE Marc

Secrétaire de séance : SALLET Claude

Approbation du précédent procès-verbal de la réunion du 10 avril 2017

Le précédent procès-verbal est approuvé par 10 voix et une abstention.

Sélection professionnelle

L'autorité territoriale a présenté son bilan portant sur la résorption de l'emploi précaire et son rapport sur la situation des agents contractuels remplissant les conditions pour accéder à l'emploi titulaire.

Suite à l'avis favorable du comité technique du centre de gestion, notre secrétaire de mairie remplit les critères pour être titularisée au grade de rédacteur.

A l'unanimité, les élus approuvent le rapport et chargent le centre de gestion d'organiser la sélection professionnelle en 2017.

Commission urbanisme CCMC

Depuis le 27 mars 2017, la Communauté de Communes a la compétence pour l'élaboration des documents d'urbanisme.

Si une commune est en cours de révision de son PLU, comme c'est le cas d'Ecury, elle a la possibilité de demander à l'EPCI de reprendre l'étude en cours, à son compte ou d'abandonner la procédure.

Reprise de la révision du PLU par la CCMC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, donnent leur accord pour la poursuite et l'achèvement de la procédure par la Communauté de Communes.

Actuellement, nous sommes au stade de la réflexion du PADD et il reste à payer : 12 809.40€
Pour l'ensemble des villages de la CCMC qui ont une procédure en cours, le solde à charge s'élève 81 522.40€. Au vu du montant à engager, la commission urbanisme de la CCMC, va proposer de répartir les frais 50/50 entre la communauté de communes et les communes, déduction faite des subventions.

Instruction des autorisations d'urbanisme au 01/01/2018 : A compter de cette date, la DDT n'instruira plus les dossiers car notre communauté de communes compte plus de 10 000 habitants. Ce sera donc du ressort de l'EPCI, qui a dorénavant, la compétence.

La commission propose de mettre en place un service instructeur au sein de la CCMC.

Point sur le compteur Linky

Le décret du 31 août 2010 stipule le déploiement des compteurs Linky en France.

Etant donné la nature de la décision, une délibération d'un conseil municipal qui s'opposerait à la pose de ce dispositif serait entachée d'illégalité.

Tous les deux ans, Enedis vient faire le point avec la commune. Notre interlocutrice est passée début mai. A cette occasion, elle nous a indiqué les caractéristiques des compteurs Linky :

- Ils ont été expérimentés et ont été réajustés suite aux dysfonctionnements rencontrés

- Avec Linky, les abonnés seront facturés de leur consommation réelle tous les 2 mois.
- Jusqu'en 2021, la pose est gratuite.

Par contre, si un particulier refuse la pose du nouveau compteur, Enedis ne le forcera pas à accepter mais des mesures de dissuasion ont été prises :

- La relève de compteurs deviendra payante
- La mise en service, l'augmentation ou la diminution de la puissance du compteur occasionnera le déplacement d'un technicien au prix fort si le foyer n'est pas équipé de Linky.
- ...

Les compteurs Linky seront déployés à Ecury entre juin et novembre 2018.

Un numéro vert 0 8000 54 659 est mis à votre disposition pour répondre à vos questions concernant le déploiement du compteur LINKY.

Horloge Eglise

Le devis pour l'installation d'une horloge dans l'Eglise a été validé.

Le conseil décide de faire sonner les cloches toutes les heures de 8h à 20h, sans répétition.

COMPTES RENDUS :

Entreprise Valorem

Monsieur Molinier a rencontré la société Valorem le 12 avril dernier.

Cette entreprise a installé le champ éolien à Cheniers et souhaiterait le combiner à du photovoltaïque (projet de la commune sur la piste désaffectée de l'aérodrome).

Le principal obstacle à ce projet est de déclasser cette zone actuellement agricole en zone naturelle à vocation photovoltaïque.

Le loyer estimé serait de 40 000€ par an sans tenir compte des retombées fiscales probables.

Commission animation

La commission s'est réunie le 11 mai 2017. La fête des voisins au niveau national est programmée le 19 mai : délai trop court pour l'organisation.

Au vu des kermesses et des week-ends avec jours fériés, le conseil municipal décide de retenir la date du vendredi 16 juin. La commune offrira l'apéritif : du champagne, cette année.

L'association Bik'On souhaite organiser un rassemblement BMX à Ecury comme l'année passée.

La date retenue est le 24 juin 2017

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 12 novembre au midi. Les habitants de 70 ans et plus seront conviés.

L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 29 septembre 2017.

Planning des tours de garde des élections législatives : rempli suivant les disponibilités des élus. Un appel à volontaires sera fait.

AG ADMR

En 2016, 11 066 heures ont été réalisées dont 803 heures sur Ecury (84% pour du service aux personnes âgées). L'association est composée de 12 aides à domicile et une secrétaire.

Le résultat général de l'année est positif de 11 583€. Les administrateurs sortants ont tous été reconduits dans leur fonction respective.

Questions diverses

Le montant prévisionnel pour 2017 de la taxe d'aménagement s'élève à 3 517€. Lors du budget, une somme de 2 000€ avait été créditée.

Une Dotation d'Équipement des territoires Ruraux a été accordée à la commune pour ses travaux d'accessibilité d'un montant de 10 958€. Le Conseil Régional a, quant à lui, alloué à la commune, la somme de 4 500€.

L'association Familles Rurales remercie la commune pour la subvention, qui leur a été accordée.

Un élu se demande quand passera l'hélicoptère pour la démoustication : vers le 22 et 23 mai si les conditions météorologiques le permettent.

Les élus sont invités à la célébration des 50 ans de mariage de Jocelyne et Marc Deforge le samedi 10 juin 2017.

Un conseiller fait remarquer que certains riverains ne savent pas nettoyer leur devant de porte, suite au ramassage des ordures ménagères : un courrier leur sera donc adressé.

Compte rendu de la rencontre avec Monsieur Lanoux qui souhaite reprendre une activité de maintenance d'avions. L'aéroclub rétrocéderait à la commune, un hangar et le bureau de piste. Charge à elle d'amener les réseaux et d'engager des travaux d'isolation, de chauffage, d'assainissement afin d'accueillir l'entreprise.

Les élus ne veulent pas engager de telles dépenses pour une entreprise privée.

Ecury est dans une Zone de Restructuration Défense ; Monsieur Molinier s'est renseigné pour connaître les aides auxquelles le jeune entrepreneur pouvait prétendre : exonérations fiscales, de CFE, CVAE et de charges sociales si création d'un emploi CDI.

L'éventualité d'une mise à disposition gracieuse pendant quelques années, le temps d'amortir les travaux d'aménagement qui resteraient à la charge de l'entrepreneur, peut être envisagée.

L'aéroclub souhaite avoir une station automatique pour l'avitaillement de leurs avions et ainsi permettre à ceux venant d'autres horizons, de s'approvisionner à Ecury sans qu'une personne soit d'astreinte. Le premier devis demandé s'élève à 40 000€ sans compter le génie civil.

Un autre devis va être demandé. En tout état de cause, un tel investissement est inenvisageable.

Prochaines réunions

Réunion avec la trésorerie : lundi 22 mai à 19h00

Commission projets : mardi 6 juin à 19h00

Conseil municipal : lundi 12 juin 2017 à 20h30

Réunion Plu : mercredi 28 juin à 18h00